

Le Monde, 22 juillet 2024

[« Aujourd’hui, cinq entreprises – ADM, Bunge, Cofco, Cargill et Louis Dreyfus Company – dominent la quasi-totalité de l’approvisionnement alimentaire dans le monde »](#)

Tribune de Xavier Dupret, économiste

L'économiste Xavier Dupret souligne, dans une tribune au « Monde », que la hausse des prix alimentaires n'est pas tant le reflet de la hausse des cours mondiaux due à la guerre en Ukraine que celui de la hausse des profits de l'oligopole qui contrôle ces prix.

**Xavier Dupret** est professeur d'économie politique à l'Institut supérieur de formation sociale et de communication, à Bruxelles.

A l'avenir, le dérèglement climatique perturbera profondément la production d'aliments, de telle sorte que ces derniers deviendront sensiblement plus coûteux. Ce terrible état de choses sera mécaniquement amplifié par la concentration du capital dans le secteur. En effet, la marginalisation croissante de l'agriculture paysanne correspond à l'avènement de firmes géantes transnationales pilotant des chaînes de valeur aux dimensions intercontinentales.

Aujourd'hui, cinq entreprises – Archer Daniels Midland (ADM), [Bunge](#), Cofco, [Cargill](#) et Louis Dreyfus Company (LDC) – dominent la quasi-totalité de l'approvisionnement alimentaire dans le monde, et par conséquent [influent fortement sur les prix de vente](#). Par exemple, ces multinationales maîtrisent environ 80 % du commerce mondial des grains.

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que lorsqu'un oligopole, formé d'une poignée de compagnies, contrôle un marché aussi vital que l'alimentation de la majorité des habitants de la planète, il en résulte inévitablement une tendance à l'élévation du niveau des prix d'équilibre, au détriment des consommateurs.

C'est ainsi que, dans un passé récent, ADM, Bunge, Cargill et LDC ont accru leurs marges de façon pour le moins marquée. En comparant les profits record de ces mastodontes en 2022 avec la moyenne de leurs bénéfices durant la période 2016-2020, on note une augmentation de 300 % pour ADM, 280 % pour Bunge, 250 % pour Cargill et 280 % pour LDC.

### **Evolution spectaculaire**

Pour mémoire, la Russie et l'Ukraine représentent 30 % des exportations de blé dans le monde. En tout état de cause, des troubles géopolitiques dans cette région ne pouvaient, dès lors, qu'orienter les cours à la hausse. Dans le cas russe, on pourrait éventuellement suspecter derrière certaines hausses des prix une volonté de déstabiliser le marché alimentaire de l'Union européenne.

Cependant, si les augmentations de prix des aliments fournis par les grandes compagnies transnationales n'avaient fait que refléter la hausse des cours liée à la guerre (sans doute amplifiée par les marchés financiers), leurs taux de marge n'auraient pas connu une évolution aussi spectaculaire, puisque la progression de leurs prix de vente aurait été strictement nominale.

En effet, un taux de marge correspond au pourcentage de gain lié à la vente d'un produit par rapport au prix d'achat. Sur cette base comptable, on peut donc estimer à bon droit que la concentration du capital dans le secteur de la production d'aliments s'exerce, de nos jours, au détriment des consommateurs.

Fait intéressant : l'un des cinq géants de l'agroalimentaire mondial a vu ses gains augmenter de manière nettement moins soutenue que les autres. Il s'agit de Cofco, c'est-à-dire la China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation, une entreprise publique chinoise active dans l'agrobusiness. Par rapport à 2016-2020, la hausse de ses bénéfices n'est « que » de 70 %, ce qui reste malgré tout impressionnant ([Hungry for profits](#), SOMO, 30 janvier 2024).

## Premier acheteur de blé dans le monde

Pendant longtemps, Cofco a disposé d'un monopole pour tout ce qui concernait l'importation et l'exportation de produits agricoles en Chine populaire (à l'heure actuelle premier acheteur de blé dans le monde). Aujourd'hui encore, l'activité de la société reste fortement liée à l'empire du Milieu, qui représente près de 50 % de ses revenus.

De surcroît, les entreprises en Chine, tant privées que publiques, sont encadrées de très près par le parti-Etat. Cofco n'a donc pas eu l'occasion d'opter pour un relèvement démentiel de ses taux de profit, pour des raisons de maintien de la stabilité sociopolitique du pays et de perpétuation de la domination du Parti communiste chinois sur la société chinoise.

Nonobstant ces facteurs de contexte propres à la Chine, ces informations ne sont pas dénuées d'intérêt pour nous en Europe dans la mesure où l'on peut s'attendre à ce que, dans le futur, des réglementations publiques de plus en plus contraignantes sur la tarification de composantes essentielles de la vie sociale, dont l'alimentation, soient mises en œuvre. Cela a été au demeurant le cas il y a deux ans lors de la crise énergétique, déjà une conséquence de l'invasion de l'Ukraine.

Entendons-nous bien : le fait de souligner le caractère opportun d'une pratique de régulation économique ne constitue nullement un plaidoyer en faveur du système politique prévalant en Chine. Il n'existe d'ailleurs aucun lien de nécessité entre libéralisme politique et économique. Cette distinction fut d'ailleurs admise en son temps par [*l'économiste austro-britannique*] [Hayek](#) lui-même, du moins pour l'Europe continentale (« Le mirage du libéralisme hayékien », Philippe Légé, *Revue française de socio-économie*, vol. 3, n° 1, 2009). Si cela va sans dire, cela va encore mieux en le disant.

---

Le Monde, 29 novembre 2023

### [L'industrie agroalimentaire veut encore augmenter ses prix en 2024](#)

Les industriels, critiqués pour leurs marges élevées en cette période d'inflation, réclament jusqu'à 4 % d'augmentation en 2024, affirmant devoir répercuter de nouvelles hausses de coût.

Par Laurence Girard

« *Nous demandons une hausse de tarif de 3 à 4 % pour 2024* », témoigne Jean-Philippe André, président non exécutif de l'entreprise Haribo en France. Il ne manque pas de souligner que certaines enseignes ont répliqué en déréférençant quelques-unes de ses gammes de bonbons. Ambiance... Comme chaque année, la confrontation entre industriels et distributeurs pour fixer les tarifs des produits à marque pour l'année 2024 débute sous tension. Avec son lot de bluffs et d'intimidations.

Mais l'exercice, cette année, se déroule dans des conditions très particulières. Les consommateurs ont vu les prix alimentaires flamber, en rayon, de près de 22 % en deux ans. Soucieux de calmer cette flambée inflationniste, le gouvernement a multiplié les réunions avec les acteurs afin de les inciter à réduire la facture. Finalement, il a décidé de faire passer une loi pour avancer les dates des négociations commerciales annuelles espérant qu'elles se traduisent par des baisses de tarifs qui seraient alors répercutées plus tôt au client. Dans cette nouvelle épure, les PME doivent avoir signé leurs contrats avant le 15 janvier 2024, et les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires en France est supérieur à 350 millions d'euros, avant le 31 janvier. Pour ce faire, les premières ont dû envoyer leurs tarifs avant le 21 novembre, et les secondes ont jusqu'au 5 décembre pour finaliser leur copie.

Les premiers rounds de négociations ont donc déjà commencé. Parfois avec brutalité. « *Un acheteur d'une enseigne nous a demandé d'emblée une baisse de 30 %* », témoigne un industriel de la boulangerie qui évoque des acheteurs de la grande distribution, eux-mêmes sous pression, prêts à

cogner. L'occasion saisie par l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) pour défendre ses positions et justifier les demandes de hausses tarifaires des membres de ce syndicat. « *Depuis le choc inflationniste de 2021, nous sommes constamment sous la loupe de tout le monde. Sur le marché alimentaire, chacun a des repères, connaît le prix de la brique de lait ou du paquet de biscuits, alors que personne ne retient le prix de son assurance. Les assureurs vont encore augmenter leurs tarifs de 8 % et cela passe sans problème* », déplore M. André, président de l'ANIA, avant d'annoncer la couleur : « *L'inflation alimentaire devrait être comprise entre 2 et 4 % en 2024.* »

### « Le bal des hypocrites »

L'industrie agroalimentaire ne voit donc pas de baisse de prix globale se profiler. Elle justifie ses demandes de revalorisation en affirmant qu'elle fait face à de nouvelles hausses de coût de production, à l'augmentation des salaires et aux enjeux de décarbonation. Mais elle sait qu'elle n'échappera pas au débat sur ses marges. D'ailleurs, Foodwatch, Familles rurales, UFC-Que choisir et CLCV ont dévoilé, mercredi 29 novembre, une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron et une pétition pour inciter le président de la République et le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, « *à passer à l'action, suite à leurs déclarations sur les marges* ». Les quatre organisations désignent les marges de l'industrie alimentaire estimée à 48 % par l'Insee mais aussi celles de la grande distribution. « *Nous ne disons pas que le chiffre de 48 % de l'Insee est faux. Il est rigoureusement juste mais ne s'applique pas au seul périmètre de notre industrie agroalimentaire. Nous voulons bien faire l'exercice de transparence mais sur l'ensemble de la filière alimentaire* », réagit M. André.

L'ANIA a souhaité également réagir aux critiques suscitées par le phénomène qualifié par les Anglo-Saxons de « shrinkflation », c'est-à-dire de réduction de poids des produits pour limiter la hausse des prix. « *Quand vous avez une hausse des coûts, si la répercussion de cette hausse sur le prix réduit la rotation des ventes, vous préférez baisser le poids pour garder le même prix. Le débat que l'on peut avoir c'est sur l'information du consommateur* », explique M. André qui s'insurge contre « *le bal des hypocrites. Les distributeurs ont accepté ces produits en rayon* ». Ce sont d'ailleurs parfois les distributeurs eux-mêmes qui demandent aux industriels d'adapter leurs recettes pour réduire les coûts. « *Des enseignes nous ont demandé de faire passer le poids d'un fond de tarte de 450 à 425 g* », affirme un industriel. La baisse des volumes de vente en magasin, qui touche en priorité les marques nationales, est un phénomène qui pèse justement cette année dans les négociations commerciales. L'équation entre hausse des tarifs et maintien des volumes est cruciale pour les industriels.

---

Le Monde, 9 septembre 2023

### [L'inflation alimentaire, entre cynisme et désillusions](#)

Éditorial

Le Monde

Le fait qu'une poignée d'industriels profite de la situation de forte hausse des prix pour engranger des profits déconnectés de la réalité économique n'est pas tolérable. La hausse des salaires reste le seul levier qui permettrait de réduire la pression.

En cette rentrée, l'inflation sur les produits alimentaires s'est installée comme l'un des sujets majeurs de préoccupation des Français. A raison : la hausse des prix culmine à plus de 21 % sur deux ans. A une relative compréhension des mécanismes générateurs de cette envolée (crise énergétique, guerre en Ukraine, perturbations des chaînes d'approvisionnement) s'est substituée une impatience qui se transforme en détresse pour les plus fragiles.

Selon le dernier baromètre du Secours populaire, plus d'un tiers des Français n'ont plus les moyens de

manger trois repas par jour, sans parler de [la crise des Restos du cœur](#). La situation est d'autant plus tendue que le gouvernement avait imprudemment annoncé un reflux des prix dès de la fin de l'été. Nous y sommes, et les consommateurs ne voient toujours rien venir.

Les marges de manœuvre du gouvernement sont étroites. Bercy n'a la main ni sur les cours de l'énergie ni sur ceux des matières premières agricoles. Quant à un contrôle des prix à la consommation, comme l'envisage une partie de la gauche, il n'aboutirait qu'à faire apparaître des pénuries et des dysfonctionnements qui se traduiraient inévitablement par davantage d'inflation. L'expérience tentée par la Hongrie montre que, dans une économie ouverte, ce type de remède se révèle pire que le mal.

### **La ligne de crête est étroite**

Difficile pour autant de se contenter du discours lénifiant des grandes marques de l'agroalimentaire, affirmant que les hausses tarifaires qu'elles pratiquent ne seraient que la répercussion de l'augmentation de leurs coûts. Comme le constate l'Insee, le taux de marge des entreprises augmente depuis trois trimestres. La tendance est précisément visible dans l'agroalimentaire, où des sociétés ne se sont pas gênées pour continuer à augmenter leurs prix au deuxième trimestre, alors que les cours des matières premières et de l'énergie baissaient sensiblement.

Même si ces chiffres cachent des situations contrastées, le fait qu'une poignée d'acteurs profite de la situation pour engranger des profits déconnectés de la réalité économique n'est pas tolérable. Certains poussent même le cynisme à réduire la taille des contenants de leurs produits pour mieux faire passer les hausses de prix auprès des consommateurs. Il s'agit de calculs à courte vue. Les clients commencent à se détourner de certaines marques qui abusent de leur capacité à imposer leur prix. La chute des ventes est finalement le seul langage que celles-ci peuvent comprendre.

L'idée poussée par le gouvernement d'avancer la date des négociations tarifaires entre la grande distribution et les principaux fabricants de produits de grande consommation, afin de concrétiser la baisse des cours de certains composants, a provoqué une bronca de la part des industriels. Quand bien même les obstacles techniques qu'ils invoquent seraient surmontés, rien ne dit que cette grand-messe aboutisse à une spectaculaire baisse des prix. Les cours du pétrole remontent et ceux des matières premières agricoles restent volatils. Seule certitude : les prix ne reviendront pas à leurs niveaux d'avant la crise.

La hausse des salaires reste le seul levier qui permettrait de réduire la pression. Mais, entre le risque d'entrer dans un cercle vicieux nourrissant l'inflation et la responsabilité des entreprises à rémunérer équitablement leurs collaborateurs, la ligne de crête est étroite. L'effort doit prioritairement porter sur les bas salaires. Dans ce contexte, [la conférence sociale que vient d'annoncer Emmanuel Macron](#) revêt une importance cruciale. Ajouter à vos sélections

---

Le Monde, 13 juillet 2023

[Crise alimentaire : « La seule manière d'éviter les dérives est d'exiger des acteurs de l'agroalimentaire une transparence sur leurs transactions et leurs identités »](#)

Tribune de Ludovic Brindejonc

Fondateur et directeur général du label de commerce équitable Agri-Ethique

Ludovic Brindejonc, dirigeant du label Agri-Ethique, dénonce dans une tribune au « Monde » le caractère spéculatif de la hausse des prix de l'agroalimentaire, quand 70 % des achats de blé sont le fait d'organismes financiers sans lien avec l'agriculture.

Face à l'inflation continue, il a été une nouvelle fois demandé début juin aux industriels d'accélérer les négociations commerciales pour faire baisser les prix de l'agroalimentaire. Certains avaient pourtant déjà renégocié des prix sur la base 2022 des cours des matières premières agricoles (céréales).

Rappelons que nos politiques ne peuvent pas systématiquement demander aux industriels de faire preuve de modération dès qu'il y a une variation de marché, sachant que ces soubresauts ne profitent pas aux différents acteurs de la filière mais à des banques et à des fonds de pension qui spéculent sur ces matières premières. On peut regretter que nos politiques n'aient pas le courage de s'immiscer dans la régulation de ces marchés pour endiguer ce modèle vicié. La raison en est évidente : de puissants lobbies font pression.

D'après [une étude de CCFD-Terre solidaire](#) sur les cours du blé Matif en 2022, près de 70 % des achats étaient effectués par des financiers et 80 % étaient purement spéculatifs. Ce marché agricole a pourtant été mis en place pour garantir une assurance-prix aux agriculteurs.

### **Les conséquences désastreuses pour l'alimentation**

Or il est finalement devenu un véritable terrain de jeu pour les spéculateurs ! Ces derniers n'ont pas de lien direct avec le secteur agroalimentaire et voient la céréale comme une simple denrée à acheter et à revendre. Les conséquences sont désastreuses en termes de précarité alimentaire. Les crises que nous traversons comme la sécheresse ou la guerre en Ukraine sont des terreaux fertiles pour les pressions géopolitiques comme pour la volatilité des prix.

La spéculation vient alors catalyser ces phénomènes avec des tiers qui effectuent des paris à la hausse ou à la baisse et génèrent des gains au détriment des producteurs mais aussi des populations, dont certaines n'ont plus les moyens de se nourrir.

Ajoutons à cela que ces spéculateurs qui profitent des crises alimentaires restent tout à fait anonymes. La seule manière d'éviter ces dérives est d'exiger des acteurs financiers et agroalimentaires une transparence totale sur leurs transactions et leurs identités.

### **Le commerce équitable comme modèle**

Dans un premier temps, nous pourrions exiger des industries agroalimentaires de préciser les modalités de leurs achats de matières premières agricoles : sur le marché, hors marché ou selon un mixte des deux.

A cet égard, le commerce équitable peut être un modèle, en fixant les prix sur une durée contractuelle pluriannuelle et en garantissant une juste rémunération aux producteurs. Il est en effet impératif de redonner de l'autonomie et du pouvoir d'agir à l'agriculteur. Il faut avoir confiance en sa capacité à analyser son environnement plutôt que de lui imposer inlassablement des cahiers des charges irréalistes et contraignants.

L'agriculture est peut-être le seul métier au monde où l'on explique et où l'on impose à un professionnel la façon de faire son métier... Par ailleurs, [sur le modèle de la « taxonomie verte »](#) européenne en matière énergétique et industrielle, les entreprises pourraient avoir à apporter la preuve qu'une partie des achats est réalisée sur un marché non spéculatif, par l'intermédiaire d'une taxonomie « sociale » ou « économique ».

### **Le bon choix en fonction de ses convictions**

Dans un second temps, arrêtons de mentir au consommateur et privilégions la pédagogie, puisque la plupart du temps il méconnaît totalement le système. Dès l'adolescence, nous pourrions faire comprendre qu'il est anormal de spéculer sur la nourriture...

Mettons fin aux raccourcis qui induisent le consommateur en erreur et privilégions la transparence sur les circuits, les acteurs, les emballages. Pourquoi ne pas indiquer la mention « non spéculatif » sur nos paquets de pâtes ? Donnons aux consommateurs toutes les clés pour faire le bon choix en fonction de ses convictions. Il apparaît aujourd’hui invraisemblable de continuer à raisonner selon une logique de marché qui fait la part belle à la spéculation.

Pour preuve, [la croissance de 5,5 % enregistrée sur les produits issus du commerce équitable origine France](#) atteste de la robustesse d’un modèle qui séduit par son éthique et ses valeurs (durabilité, transparence, équilibre), éloignant tant le consommateur que le producteur des affres de la spéculation. C’est encourageant car la transition environnementale, enjeu crucial de notre siècle, ne pourra se faire qu’au prix d’un regain de confiance dans nos circuits économiques.

---

Le Monde, 21 juin 2023

### [Bunge, principal importateur de soja en Europe, accusé de contribuer à la déforestation au Brésil](#)

L’ONG Mighty Earth appelle les industriels européens, et notamment français, à mettre la pression sur ce puissant négociant en matières premières pour qu’il fasse évoluer ses pratiques.

Par Perrine Mouterde



*Un arbre mort, près d'une forêt, à la frontière entre l'Amazonie et le Cerrado, à Nova Xavantina, dans l'Etat du Mato Grosso, au Brésil, le 28 juillet 2021. Amanda Perobelli / Reuters*

D’un côté, des dizaines de milliers d’hectares de savane transformée en plantations de soja, en Amérique du Sud. De l’autre, à des dizaines de milliers de kilomètres, des produits vendus dans les supermarchés européens. Et, au milieu, un négociant mondial en matières premières. Un rapport de l’ONG [Mighty Earth](#), publié mercredi 21 juin, accuse le géant Bunge de jouer un rôle-clé dans la

déforestation du Cerrado, au Brésil. Réalisé en partenariat avec le collectif Reporter Brasil et l'ONG Instituto Centro de Vida (ICV), il insiste sur l'urgence à faire évoluer la législation européenne pour protéger cette région, et souligne la responsabilité des distributeurs et industriels européens dans ce phénomène.

*« Le Cerrado est à la fois l'écosystème le plus impacté par nos pratiques et le moins connu, explique Boris Patentreger, le directeur France de Mighty Earth. C'est un joyau oublié, qui stocke énormément de carbone et abrite une grande biodiversité, mais dont on parle très peu par rapport à l'Amazonie. Et son sort est lié à un tradeur américain également très peu connu. »*

De fait, le nom « Bunge » n'évoquera rien à la plupart des consommateurs européens. Cette entreprise est pourtant responsable, de manière indirecte, d'une grande part de ce qui arrive dans leurs assiettes : elle est le principal fournisseur du soja destiné à l'alimentation animale de l'Union européenne (UE), qui constitue son premier marché (39 % des ventes en 2022, devant les Etats-Unis et la Chine). Sur le continent, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne et la France sont ses principaux clients. *« Bunge, du fait de sa situation quasi monopolistique, est connecté à l'ensemble des acteurs de la nutrition animale »*, résume le groupe Système U, contacté par *Le Monde*.

### **Négociant « à risque »**

Or Bunge est aussi considéré comme le négociant le plus « à risque » en matière de déforestation au Brésil, et en particulier au Cerrado, selon de nombreux rapports, dont ceux réalisés par [l'institut de recherche indépendant Trase](#), par [l'organisation Oxfam](#) ou encore par [le ministère français de la transition écologique](#).

Dans leur nouvelle enquête, publiée mercredi, les ONG expliquent avoir identifié trois fermes, situées dans le Cerrado, où des cas de déforestation ont eu lieu depuis 2021 et où Bunge a acheté du soja. A partir de factures, d'observations satellitaires et de terrain, elles affirment que le tradeur est lié à la destruction de plus de 11 000 hectares de savane. L'enquête relève également cinq cas de conversion de terres encore plus récents, survenus en 2022 et 2023 dans des municipalités où Bunge est le principal négociateur. Interrogée par Mighty Earth, l'entreprise reconnaît des relations directes ou indirectes avec cinq des huit fermes, mais assure que les défrichements observés respectent la législation brésilienne. Contacté par *Le Monde*, Bunge répète *« ne pas s'approvisionner en soja dans des zones déboisées illégalement »* et assure que 97 % du soja qu'il importe du Brésil n'est pas associé à de la déforestation ou de la conversion de terres.

*« Nous avons pu constater que des destructions avaient eu lieu dans des aires de protection permanentes ou en dehors des zones concernées par les permis, précise de son côté Boris Patentreger. Mais pour Bunge, il n'y a pas de problème tant que les pratiques n'ont pas été déclarées illégales par le gouvernement brésilien. »* Bunge a pris un engagement « zéro déforestation » à l'horizon 2025, mais sans fixer de date de référence à partir de laquelle aucun déboisement ne devra avoir été constaté.

Pour Mighty Earth, ces exemples sont avant tout l'occasion de souligner une faille importante de la nouvelle loi européenne sur la déforestation importée, qui doit entrer en vigueur le 29 juin. Ce texte interdit l'entrée sur le marché européen de produits provenant de terres déboisées ou ayant causé la dégradation de forêts après le 31 décembre 2020 – que cette déforestation soit légale ou pas dans le pays de production. Mais, contrairement à ce que réclamaient les organisations de protection de la nature et le Parlement européen, il ne prend pas en compte les « écosystèmes boisés » autres que les forêts, tels que la savane du Cerrado. La Commission s'est engagée à réaliser une étude d'impact sur la faisabilité d'inclure d'autres écosystèmes naturels.

*« La législation européenne a créé un véritable appel d'air, les producteurs brésiliens ont bien compris que le Cerrado n'était pas concerné », s'alarme Boris Patentreger. Depuis le début de l'année, plus de 350 000 hectares de terres ont été convertis dans le Cerrado, ce qui en fait l'un des fronts les plus*

vastes et les plus actifs de la déforestation au Brésil. Le phénomène a bondi de 69 % depuis 2019, en particulier dans la région de Matopiba, au nord de cette zone de savane.

### **Pression des entreprises**

Pour tenter de faire évoluer les pratiques de Bunge, Mighty Earth compte sur la pression que pourraient exercer les acheteurs européens. Avant la publication du rapport, l'ONG a ainsi contacté cent entreprises, dont trente en France, pour les alerter des risques de déforestation associée au négociant et les appeler à agir. En 2022, la France a importé plus de 3 millions de tonnes de soja pour l'alimentation de volailles ou de bovins.

En France, quatre acteurs (LDC, Carrefour, Système U et Les Mousquetaires) – dont Mighty Earth salue la transparence – ont confirmé travailler avec Bunge. « *Une fois le rapport de Mighty Earth publié, nous le diffuserons auprès de nos fournisseurs, afin de les encourager à se renseigner sur leurs approvisionnements* », précise par exemple Système U, qui souligne les difficultés à remonter de longues chaînes d'approvisionnement.

« *Bunge fournit des producteurs d'aliments pour animaux, qui fournissent des éleveurs, qui eux-mêmes fournissent nos fournisseurs de produits avec lesquels nous sommes en contact* », décrit aussi au Monde Carrefour, qui précise avoir lancé une investigation sur les faits révélés par Mighty Earth.

De leur côté, le premier producteur français de porc Cooperl, le spécialiste du lapin Loeul & Piriou et la coopérative laitière Alsace Lait ont fait savoir à l'ONG qu'ils n'avaient pas ou plus recours à Bunge pour leurs importations de soja. « *Cela montre que c'est possible*, souligne Boris Patentreger. *L'objectif est que toutes les entreprises mettent la pression sur cet acteur pour qu'il se résolve à devenir vertueux.* »

---

Le Monde, 13 juin 2023

### **[Crise alimentaire : comment la spéculation a amplifié la flambée des prix](#)**

Foodwatch et le CCFD-Terre solidaire ont analysé les données publiques du marché à terme du blé de Paris depuis début 2020 et constaté qu'en période de crise les acteurs financiers y prennent une part disproportionnée.

Par Mathilde Gérard

C'est un des impensés de la réponse politique à la crise alimentaire mondiale et à l'inflation. Au moment où la planète connaît une [nouvelle hausse de la faim depuis la pandémie de Covid-19](#), aggravée par la guerre en Ukraine, et une précarité alimentaire grandissante, la responsabilité des spéculateurs – souvent absente des débats – est de nouveau questionnée. Le rôle des activités spéculatives sur les cours mondiaux alimentaires avait été mis en évidence lors des émeutes de la faim de 2007-2008 en Afrique et en Asie. Mais depuis, les mesures de régulation ont été insuffisantes.

Dans une analyse conjointe publiée mardi 13 juin, les ONG CCFD-Terre solidaire et Foodwatch dénoncent la « *financiarisation des marchés des matières premières agricoles* ». « *Comme en 2008 et en 2011, les crises alimentaires demeurent une opportunité de réaliser d'importants profits pour certains acteurs* », écrivent-elles, dénonçant « *un manque de transparence considérable* », des données « *largement insuffisantes* » et « *des indicateurs trop imprécis pour identifier l'ensemble des acteurs impliqués* ».

Les deux associations ont travaillé à partir des données publiques hebdomadaires sur le marché à

terme du blé Euronext basé à Paris, le cours Matif (marché à terme international de France) du blé, en analysant l'évolution de la place des différents acteurs de janvier 2020 à septembre 2022. « *On s'est concentrés sur cette période marquée par la pandémie et la guerre en Ukraine, parce que c'est en temps de crise qu'un marché attire les acteurs financiers et les spéculateurs* », précise Lorine Azoulai, chargée de plaidoyer au CCFD-Terre solidaire.

### **Une vocation d'assurance-prix**

Au début de la période étudiée, début 2020, les acteurs commerciaux, c'est-à-dire les vendeurs et acheteurs physiques de blé, occupaient environ trois quarts des positions du marché ; fin septembre 2022, ils n'en occupaient qu'un peu plus de la moitié, cédant du terrain aux acteurs financiers (fonds d'investissement, établissements de crédit, entreprises d'assurances, fonds de placement collectif...). « *Si l'on regarde juste les achats, l'écart se creuse davantage*, poursuit Lorine Azoulai. *Fin septembre 2022, les acteurs financiers occupaient plus de la moitié des positions à l'achat, et à certaines périodes, comme en juin 2022, plus des trois quarts.* »

Les marchés à terme, qui existent parallèlement aux marchés physiques, ont à l'origine une vocation d'assurance-prix, pour permettre à des vendeurs ou acheteurs de contractualiser une transaction pour un volume donné et un prix fixé. « *Le problème c'est qu'en période de crise, l'objet social du marché à terme, les activités de couverture, devient très minoritaire*, note Lorine Azoulai. *Sur la première semaine de juin 2022, elles ne représentaient que 20 % des achats, les 80 % restant étant des achats spéculatifs.* »



*Silos à céréales, à Hutchinson, au Kansas. Jim West/Report Digital-REA*

### **Flambée des prix spectaculaire**

Dans leur analyse, Foodwatch et le CCFD-Terre Solidaire reconnaissent toutefois que ces données

sont imparfaites. Elles reposent sur des bilans hebdomadaires, qui lissent sur une semaine une volatilité qui peut être très forte d'un jour à l'autre, et ont tendance donc à sous-estimer les variations quotidiennes et les effets de spéculation. Faut de données plus précises, l'analyse menée par les deux associations ne permet pas non plus de quantifier la part amplificatrice de la spéculation sur l'inflation – en France, la hausse des prix alimentaires était fin avril de + 15 % en un an –, mais « *tous les opérateurs de marché interrogés nous ont dit que c'est au minimum un amplificateur de 15 % à 20 %* », détaille Lorine Azoulai.

*« Les marchés à terme et les acteurs financiers ont une utilité pour apporter de la liquidité, mais on a perdu tout sens de l'équilibre, commente Pierre Duclos, consultant et analyste des marchés financiers. Cette situation ne convient à personne : ni aux personnes qui souffrent de la faim et de la hausse des prix, ni aux agriculteurs qui sont perdus par la volatilité des prix, ni aux industriels, ni aux traders qui ne peuvent anticiper les évolutions de marché. »*

Cette opacité des marchés n'est pas propre à la France, et sur tous les marchés financiarisés, la hausse des prix a été sans commune mesure avec les mécanismes d'offre et de demande. Dans les semaines qui ont suivi l'invasion russe en Ukraine, en mars 2022, la flambée a été spectaculaire : + 50 % de hausse des prix alimentaires mondiaux en une semaine début mars. Un bond qui ne peut s'expliquer par les seules perturbations liées au conflit.

*« Au début de la guerre en Ukraine, les investisseurs financiers se sont rués sur les céréales et les autres matières premières, capitalisant sur l'incertitude et la hausse des prix, et ils ont touché le jackpot, observe Olivier De Schutter, rapporteur des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains. On a de nombreux signaux indiquant qu'ils ont contribué à une bulle inflationniste, faisant grimper les prix alimentaires sans proportion avec les fondamentaux des marchés, et poussant vers la faim les populations les plus pauvres. »*

### **Enjeux de régulation débattus au niveau européen**

Une [étude menée par la cellule d'investigation de Greenpeace et l'association Lighthouse Reports](#) a ainsi montré que les dix plus gros fonds d'investissement sur les marchés financiers des céréales et du soja ont réalisé près de 2 milliards de dollars de profits au premier trimestre 2022. Pour M. De Schutter, les marchés agricoles doivent faire l'objet d'une régulation beaucoup plus stricte : « *On ne parle pas d'or ou d'argent. Il s'agit du pain quotidien et de prix alimentaires à la hausse qui affectent des millions et des millions de personnes. C'est un scandale, une telle spéculation excessive ne devrait pas être possible* », s'insurge le coprésident du panel d'experts internationaux sur les systèmes alimentaires durables (IPES-food).

Foodwatch et le CCFD-Terre solidaire plaident également pour plus d'encadrement. « *Le droit à l'alimentation est un droit fondamental et ne peut être balayé d'un revers de la main. Notre première demande, c'est la transparence, pour casser le climat d'opacité bien trop répandu* », souligne Karine Jacquemart, directrice de Foodwatch France.

*« L'autre cheval de bataille, ce sont les limites de position, explique Lorine Azoulai. Concrètement, ça veut dire qu'un acteur ne peut pas échanger plus d'une quantité fixe de lots sur les marchés financiers à une échéance. Ces limites existent, mais elles sont tellement élevées que même en période de crise, elles n'ont pas été atteintes, et il est très facile de les contourner en multipliant les filiales. »*

Les deux associations demandent aussi que soit fixée une période minimum de détention des produits sur les marchés des matières premières, pour éviter les achats et ventes sur des temps très courts. Et elles rappellent que les acteurs commerciaux font également de la spéculation, notamment les mastodontes **Cargill**, **Louis-Dreyfus**, **Archer Daniels Midland** et **Bunge**, surnommés les « **ABCD** » dans le secteur, qui détiennent les trois quarts des marchés mondiaux des céréales.

Ces enjeux de régulation sont actuellement débattus au niveau européen, la directive sur les marchés financiers étant en cours de révision. « *Ce qui est frappant, c'est l'aspect structurel de la spéculation*

*en temps de crise sur les marchés des céréales et du blé, constate l'eurodéputé Christophe Clergeau (Parti socialiste). Si l'organisation des marchés laisse la moindre place à la possibilité de spéculation, celle-ci est inévitable et se fait alors sans vergogne. La question de fond, c'est pourquoi on a besoin de ces marchés intermédiaires financiarisés ? Parce qu'on a renoncé à réguler les marchés physiques. »*

Pour le parlementaire, l'enjeu principal est celui de la constitution de stocks stratégiques. *« La multiplication des crises récentes, climatiques et géopolitiques, nous y oblige. »* Un débat que portent également les ONG et analystes. *« Le prix des matières premières est décorrélé de leur valeur réelle. Des stocks stratégiques étatiques permettraient de dissuader les spéculateurs »,* appuie Pierre Duclos.

---

Le Monde, 25 mars 2023

### [Matières premières : « Avis de gros grain sur le blé »](#)

Chronique de Laurence Girard

Sur la place boursière Euronext, le cours de la tonne de blé est passé, lundi 20 mars, sous la barre des 250 euros, contre un plus haut historique de 438 euros. Si les investisseurs tablent sur un moindre appétit de l'économie, les greniers, eux, sont encore bien remplis, relève Laurence Girard, journaliste au « Monde ».

Le blé meunier est broyé par les marchés financiers. Les grains sont emportés dans une spirale baissière qui mouline les valorisations céréalières. Sur la place boursière européenne Euronext, le cours de la tonne de blé est passé, le lundi 20 mars, jour du début du printemps, sous la barre des 250 euros. A comparer au plus haut historique à 438 euros la tonne, atteint mi-mai 2022, en pleine bulle spéculative des matières premières. Avis de gros grain sur le blé...

Le repli du prix des épis ne date pas d'hier. En novembre 2022, il cotait 325 euros. En janvier 2023, il oscillait entre 280 et 285 euros, renouant avec son niveau d'avant la guerre russo-ukrainienne. Puis, la glissade s'est poursuivie. *« Cette dégringolade est à mettre à l'actif des opérateurs financiers qui vendent leurs positions. Ils appuient sur le bouton face au risque de ralentissement de la croissance lié aux signes négatifs donnés par les banques »,* estime Arthur Portier, du cabinet Agritel.

A court de blé dans leur caisse, Credit Suisse et Silicon Valley Bank entraînent dans leur chute les marchés céréalières... D'autant que, si les investisseurs tablent sur un moindre appétit de l'économie, les greniers sont encore bien remplis. *« Après sa récolte record en 2022, il devrait rester 20 millions de tonnes de blé en stock en Russie en fin de campagne »,* souligne M. Portier. Au niveau mondial, sur l'année 2022-2023, la collecte de grain doré a atteint 763 millions de tonnes, volume jusqu'alors jamais atteint, grâce aux moissons plantureuses en Russie, mais aussi en Australie. Pour le plus grand soulagement des populations.

### **Le colza et le tournesol ne sont pas épargnés non plus**

Tout ce blé a fini par circuler. L'accord céréaliier signé, le 22 juillet 2022, entre l'Ukraine et la Russie, sous l'égide de la Turquie et des Nations unies, pour assurer les exportations de céréales à partir des ports ukrainiens, a été régulièrement renouvelé. Il a été prolongé une nouvelle fois, le 18 mars, même si la Russie a laissé planer le doute sur sa durée, évoquant soixante jours contre cent vingt jusqu'alors. Grâce à ce corridor sécurisé, le flux de produits agricoles ukrainiens embarqués est remonté à cinq millions de tonnes par mois.

Le vent froid qui fait ployer le cours du blé touche tout autant le maïs. Quant au colza et au tournesol, ils ne sont pas plus épargnés. *« Le cours du colza est passé de 640 euros la tonne en octobre à 430 aujourd'hui. Et sur la même période, celui du tournesol de 1 000 à 400 euros la tonne »,* précise M.

Portier. Le baril de brut entraîne dans sa glissade huiles et agrocarburants.

Heureusement, le temps est plus clément dans les champs. « *La plaine est belle* », murmurent les céréaliers, admirant leurs cultures sous un ciel printanier. Actuellement, 95 % des surfaces plantées en blé sur le sol national sont en condition jugée bonne, voire très bonne. Et l'horizon assombri n'empêche pas l'embellie du vendredi. Les marchés agricoles, toujours très volatils, ont fini la semaine sur un fort rebond. Tant que le blé n'est pas vendu, rien n'est perdu...

---

Le Monde, 6 juin 2022

### [Cours du blé : des variations amplifiées par les spéculations financières](#)

En dépit des incertitudes liées à la guerre en Ukraine, la FAO table sur une production mondiale de blé de 770 millions de tonnes pour 2022-2023, contre 776 millions de tonnes pour la campagne précédente.

Par Laurence Girard

Sur Euronext, la tonne de blé, livrable en septembre, a terminé la semaine, vendredi 3 juin, à 378 euros. Deux semaines plus tôt, le 16 mai, elle se négociait à un plus haut historique, à 438 euros la tonne. Un léger refroidissement du cours de la céréale sur la Bourse européenne, qui s'est donc traduit par un recul de près de 15 % de sa valeur. Même évolution à Chicago, où il a clos la séance, vendredi, à 10,40 dollars (9,70 euros) le boisseau, en repli de près de 20 % par rapport à son pic de mars. Malgré ce retrait, les grains dorés sont toujours très précieux, avec une progression des cours de près de 40 % depuis le début de l'année, propulsée par l'invasion de l'Ukraine, le 24 février.



*Un agent de sécurité devant des sacs de blé, sur un marché de gros de céréales, à New Delhi, le 18*

L'évolution du prix, très volatile, reste dépendante des mouvements géopolitiques comme des bulletins météorologiques. Des variations amplifiées par les spéculations financières. « *Les discussions lancées par [le président russe] Vladimir Poutine pour créer un corridor maritime en mer Noire afin de faciliter les exportations des céréales ukrainiennes ont entraîné une correction du marché, affirme Arthur Portier, du cabinet Agritel. Les acteurs financiers revendent une partie de leur position, en tablant sur un écoulement facilité des 25 millions de tonnes de grains, dont 7 millions de tonnes de blé encore stockées en Ukraine.* »

Mi-mai, c'était [la décision du premier ministre indien, Narendra Modi, d'interdire l'exportation de blé](#) qui enflammait les marchés. Ce, alors même qu'il avait annoncé, peu de temps auparavant, sa volonté de « *nourrir le monde* » et de remédier au manque de disponibilité de cette céréale à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Sa brutale volte-face avait pris les marchés à contre-pied. L'Inde, deuxième producteur mondial de blé derrière la Chine, mais peu présente sur le marché des échanges mondiaux, est soucieuse d'assurer la sécurité alimentaire de sa population. Or une canicule a écorné le potentiel de production de la récolte actuelle et les tensions inflationnistes sont fortes.

### **Le rôle-clé de la Russie**

M. Modi a toutefois souligné que les contrats d'exportation déjà négociés seraient honorés et des discussions sont en cours avec l'Égypte pour échanger blé contre engrais. Dans ce contexte tendu, chacun s'interroge sur les volumes de production de la campagne 2022-2023. Pour l'heure, tous les voyants sont au vert en Russie. Plus que jamais, le pays dirigé par Vladimir Poutine va jouer un rôle-clé dans le négoce céréalier cette année. A la suite du blocus décrété sur les produits agricoles européens, en 2014, lors de l'annexion de la Crimée, un blocus qui n'a jamais été levé, la Russie a construit sa force agricole et s'est imposée comme le premier exportateur mondial de blé, avec 18 % des volumes.

« *En tenant compte des températures élevées qui ont touché le Sud, nous estimons la production russe à 85 millions de tonnes cette année. Avec les stocks élevés de fin de campagne, nous tablons sur une disponibilité de 100 millions de tonnes* », précise M. Portier. Encore faut-il écouler les volumes exportables quand les sanctions économiques prises par les pays occidentaux tempèrent les ardeurs des grandes sociétés de négoce. En Europe, les situations sont contrastées selon les pays. En France, après un démarrage de culture extrêmement favorable, les tensions hydriques et les fortes chaleurs du mois de mai ont réduit le potentiel.

Selon les données publiées par l'institut public FranceAgriMer, 67 % des cultures de blé étaient dans un état considéré comme bon et très bon fin mai, à comparer à un taux de 80 % en 2021 à la même période. FranceAgriMer a toutefois réévalué à la hausse le stock qui devrait rester en fin de campagne à 3,2 millions de tonnes. Une situation liée à une baisse des exportations, sur fond de cherté des grains, limitant d'autant la demande, et d'un tassement des achats chinois. La principale source d'inquiétude reste l'Ukraine, où la guerre pénalise fortement la production d'un des grands greniers mondiaux.

Même si les prévisions sont aléatoires sur ce territoire, Agritel estime la récolte de blé à 22 millions de tonnes, contre 33 millions habituellement. Globalement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a publié, vendredi 3 juin, ses estimations de production mondiale de blé pour 2022-2023, table sur un total de 770,8 millions de tonnes, en retrait par rapport aux 776,8 millions de tonnes de la campagne précédente. Mais elle envisage un recul des utilisations de cette céréale dans l'alimentation animale, ce qui ferait progresser le niveau de stock final malgré une hausse de la consommation humaine. Elle précise toutefois que, dans le contexte actuel, les cours mondiaux du blé devraient rester élevés au moins pendant les six prochains mois.

---

Le Monde, 8 janvier 2020

[« Même “l’entreprise la pire du monde” se convertit à l’écologie »](#)

Chronique de Philippe Escande

Alors qu’Hollywood se convertit au végétarisme, Cargill, géant mondial du négoce alimentaire et premier producteur de viande aux Etats-Unis, reconnaît l’urgence de la lutte contre le changement climatique, observe Philippe Escande, éditorialiste économique au « Monde ».



*Un camion du groupe américain Cargill, à Lucens, en Suisse, en 2016. Denis Balibouse / Reuters*

**Pertes & profits.** Le dîner le plus couru de l’année, celui où il fallait être pour côtoyer Leonardo DiCaprio, Brad Pitt ou Robert De Niro s’est tenu sur les collines de Beverly Hills, dimanche 5 janvier, à l’occasion de la remise des Golden Globes. Au menu, soupe froide de betterave, suivie de simili de noix de Saint-Jacques réalisés à partir de pleurotes, sur un lit de pois et de choux de Bruxelles. Viandards texans s’abstenir. DiCaprio, lui, s’est régalé, converti depuis longtemps aux charmes du régime végétarien.

Pour la première fois, la plus people des soirées américaines ne servait ni viande ni même de céréales à ses invités. Seul du poisson était disponible sur demande. La puissante association américaine des éleveurs de bœufs a déploré cette entorse au pays des cow-boys et du hamburger. « *Si tous les Américains suivaient un régime végétarien, cela réduirait les émissions de gaz à effet de serre de seulement 2,6 %* », s’est-elle défendue, en exhumant une étude de l’Académie des sciences.

## Une figure du diable

Alors que la Maison Blanche se désintéresse du sujet, le changement climatique s'invite dans tous les débats et toutes les stratégies d'entreprise aux Etats-Unis. Même Cargill, la plus grande entreprise non cotée du pays, géant du négoce alimentaire et de la production de viande, le reconnaît. « *Sans décisions courageuses et décisives par tout le secteur, le changement climatique va déstabiliser les systèmes alimentaires* », a averti le PDG du groupe, Dave MacLennan.

Le groupe fournit 20 % de la viande de bœuf consommée aux Etats-Unis et dispose d'usines de poulets géantes dans le monde entier, y compris en Chine. Il est aussi l'un des plus grands marchands mondiaux de céréales, de cacao, de soja, d'huile de palme et toutes autres cultures de masse qui révoltent tant les défenseurs de l'environnement. Pour eux, Cargill est une figure du diable, « *la pire compagnie du monde* », selon l'ancien parlementaire démocrate Henry Waxman.

Montré du doigt, le groupe promet de réduire de 30 % les émissions de CO<sub>2</sub> de son activité viande d'ici à 2030 et vante les mérites de l'accord de Paris de 2015 et une agriculture plus raisonnée. Il a même investi dans Beyond Meat, la star du steak végétarien. Même le diable se convertit doucement à la soupe de betterave et aux viandes de champignon.

## Lire aussi

- [Inflation : les plus gros industriels de l'agroalimentaire acceptent de rouvrir les négociations sur les prix avec les supermarchés d'ici à la fin du mois](#)
- [Inflation : les industriels de l'agroalimentaire consentent à des baisses de prix](#)
- [Inflation : Bercy remet la pression sur la grande distribution et les industriels de l'agroalimentaire](#)
- [L'industrie agroalimentaire, un entrelacs de pouvoir et d'argent en terres bretonnes](#)
- [Les cours des céréales connaissent une légère accalmie, après avoir atteint des records](#)
- [« L'alimentation ne peut pas être utilisée comme arme dans une guerre »](#)
- [Inflation : les prix des services, comme les transports ou la santé, surveillés de près](#)
- [Comment les marges des industriels alimentent l'inflation](#)
- [Inflation : Bercy remet la pression sur la grande distribution et les industriels de l'agroalimentaire](#)
- [Stratégie alimentation et climat : un large front d'associations demande à l'Etat de fixer des objectifs ambitieux](#)
- [« La transition énergétique engendre des processus de violence et de domination, économique comme symbolique »](#)
- [« Les Algues vertes » : enquête impossible au cœur de l'agrobusiness breton](#)
- [Crise alimentaire : les pistes pour atténuer le choc](#)
- [Les promesses de Vladimir Poutine pour faciliter l'exportation du blé ukrainien vers l'Afrique](#)
- [Crise alimentaire : « Eradiquer la faim, c'est une question de volonté politique »](#)
- [Guerre en Ukraine : avis de tempête sur le grenier à blé du monde](#)
- [Au Brésil, malgré les promesses de Lula, les menaces sur l'environnement se multiplient](#)
- [Déforestation importée, usage du bois : des avancées au Parlement européen pour l'avenir des forêts](#)
- [En Europe, l'élevage industriel « accro » au soja d'Amérique latine](#)
- [Première victoire en justice pour les steaks sans viande et burgers végétariens aux Etats-Unis](#)